

CONDITIONS DE PARTICIPATION À L'OPÉRATION « Le Direct Deal : Carte Cadeau Amazon.fr pour la souscription d'une assurance habitation Luko by Allianz Direct »

§ 1 Organisateur et conditions de participation

1. L'opération « Le Direct Deal : Carte Cadeau Amazon.fr pour la souscription d'une assurance habitation Luko by Allianz Direct » (ci-après l'« Opération ») est proposée par Allianz Direct Versicherungs-AG/Succursale France, Eurosquare 2, 7 rue Dora Maar, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine, société de droit étranger inscrite au RCS de Bobigny sous le numéro SIREN 953 811 338 (ci-après « Allianz Direct »). La participation à l'Opération et son déroulement sont régis par les présentes dispositions.
2. L'Opération débute le 20 octobre 2026 à 00h00 (heure de Paris) et se termine le 3 novembre 2026 à 23h59 (heure de Paris).

Offre valable, sous réserve des conditions d'éligibilité et de souscription, pour tout contrat d'assurance habitation Luko by Allianz Direct couvrant une résidence principale ou secondaire, souscrit par un locataire, un propriétaire occupant ou un propriétaire non occupant (PNO), au titre des formules « Minimum Légal » et « Couverture Étendue ».

3. Dans le cadre de l'Opération, les nouveaux clients Allianz Direct, entendus comme les personnes ne disposant d'aucun contrat Allianz Direct en vigueur à la date de souscription ou disposant d'un contrat d'assurance auto ou habitation Allianz Direct en vigueur depuis le 1er octobre 2026, qui souscrivent pendant la période de l'Opération une assurance habitation sous la marque Luko by Allianz Direct, recevront une Carte Cadeau Amazon.fr d'une valeur de 15 € TTC. Cette Carte Cadeau est attribuée quelle que soit la modalité de souscription, que celle-ci soit réalisée sur le site internet fr.luko.eu ou avec l'assistance d'un conseiller Allianz Direct.
4. Dans le cadre de l'Opération, les clients Allianz Direct (disposant d'un contrat d'assurance auto ou habitation en vigueur au 30 septembre 2026 et maintenu au 31 mars 2027) qui souscrivent dans leur espace personnel, pendant la période de l'Opération, une assurance habitation sous la marque Luko by Allianz Direct recevront une Carte Cadeau Amazon.fr d'une valeur de 30 € TTC, que la souscription soit réalisée via le site internet fr.luko.eu ou avec l'aide d'un conseiller téléphonique d'Allianz Direct.
5. L'Opération est conditionnée à la souscription d'une nouvelle assurance habitation entre le 20 octobre 2026 (00h00 heure de Paris) et le 3 novembre 2026 (23h59 heure de Paris). Sont exclus de l'Opération les avenants à un contrat existant et les remplacements de contrat (résiliation puis souscription pendant la période de l'Opération).

6. En participant, chaque personne habilitée prend connaissance des informations relatives à la protection des données.
7. Chaque personne habilitée à participer peut recevoir autant de Cartes Cadeaux Amazon.fr que de nouveaux contrats d'assurance habitation souscrits dans le cadre de cette Opération.
8. Le présent règlement est valable en France métropolitaine.

§ 2 Conditions d'éligibilité

1. Seules sont habilitées à participer les personnes physiques majeures et pleinement capables juridiquement, domiciliées en France métropolitaine au moment de la participation.
2. Sont éligibles les personnes habilitées qui, pendant la période de l'Opération, souscrivent une assurance habitation Luko by Allianz Direct via le site internet fr.luko.eu ou avec l'aide d'un conseiller téléphonique, dont la demande d'assurance aboutit à un contrat avec prise d'effet au plus tard le 31 décembre 2026, ni résilié ni annulé, et ne présentant aucune situation d'impayé de cotisation, au 31 mars 2027.
3. Ne sont pas éligibles les participants dont la demande, pendant la période de l'Opération, n'aboutit pas à un contrat actif, ou dont le contrat prend fin pour quelque raison que ce soit avant le 1er avril 2027. Par conséquent, dans l'hypothèse où le client exerce son droit de rétractation légal sur un contrat d'assurance, l'éligibilité sera perdue.
4. Sont également éligibles les personnes qui, à la date de démarrage de l'Opération :
 - a. ne détiennent aucun contrat Allianz Direct en vigueur ;
 - b. détiennent au moins un contrat Allianz Direct en vigueur ; ou
 - c. ont détenu par le passé un contrat Allianz Direct sans en détenir un en vigueur à la date de démarrage de l'Opération.
5. La participation à l'Opération via des tiers proposant, à titre commercial, la participation à des opérations, jeux-concours et/ou loteries, est exclue.
6. Allianz Direct se réserve le droit d'exclure de l'Opération tout participant ne respectant pas les présentes conditions de participation ou ayant fourni des informations inexacts ou trompeuses dans le cadre de sa participation. Dans ce cas, Allianz Direct pourra refuser l'attribution de la Carte Cadeau Amazon.fr ou en demander la restitution si celle-ci a déjà été attribuée.

§ 3 Attribution et utilisation de la Carte Cadeau

1. Les personnes éligibles à une Carte Cadeau Amazon.fr reçoivent, entre le 1er et le 7 avril 2027, un e-mail contenant le code personnel de la Carte Cadeau Amazon.fr ainsi que la date d'expiration de celle-ci.
2. Les personnes habilitées recevront la Carte Cadeau Amazon.fr par e-mail à l'adresse e-mail indiquée dans leur compte client.
3. La valeur de la Carte Cadeau Amazon.fr ne peut être ni remboursée ni versée en espèces. Le droit à la Carte Cadeau Amazon.fr ne peut être cédé ni transféré à des tiers.
4. Allianz Direct ne pourra être tenu responsable d'un dysfonctionnement de la Carte Cadeau Amazon.fr et décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement technique du code non imputable à son fait, notamment lié à l'utilisation de la plateforme Amazon.fr, à la connexion internet du participant, ou à une mauvaise manipulation lors de l'utilisation du code. Allianz Direct conserve la preuve d'achat et d'envoi des Cartes Cadeaux Amazon.fr. En cas de litige, cette preuve fera foi. Néanmoins, toute réclamation relative à un code non fonctionnel devra être adressée sur <https://www.fr.luko.eu/aide/reclamation/> entre le 8 et le 30 avril 2027, accompagnée d'une capture d'écran du message d'erreur. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

§ 4 Interruption de l'Opération

Allianz Direct se réserve le droit de modifier, suspendre ou interrompre l'Opération en cas de circonstances exceptionnelles ou de force majeure affectant son bon déroulement. Ceci vaut en particulier pour tout motif qui influencerait ou empêcherait le déroulement planifié et régulier de l'Opération. Les personnes habilitées ayant souscrit une assurance habitation Allianz Direct avant l'interruption et remplissant les conditions d'obtention d'une Carte Cadeau conservent le droit à l'attribution de celle-ci.

§ 5 Informations relatives à Amazon.fr

Amazon.fr n'est ni partenaire, ni commanditaire de l'Opération.

Les conditions d'utilisation de la Carte Cadeau Amazon.fr sont renseignées sur amazon.fr/gc-legal. Instructions d'utilisation ou lien pour l'enregistrement du code : pour utiliser votre Carte Cadeau, rendez-vous sur [amazon.fr/utiliser-Carte Cadeau](https://amazon.fr/utiliser-Carte-Cadeau).